Un projet américain de désarmement terrestre favoriserait l'Allemagne

Genève, 25 mai. — Au retour de M. Gibson, chef de la délégation américaine, on apprenait que les Américains allaient prochainement lancer une nouvelle offfensive contre les thèses françaises.

On se souvient qu'au cours de longues discussions à la commission préparatoire, M. Paul-Boncour avait obtenu que la délégation américaine, suivie d'ailleurs par celle de la Grande-Bretagne abandonnât son opposition contre les réserves intruites et contre la conscription. Avec le nouveau plan américain, les Etats européens se verraient dans l'impossibilité pratique de maintenir le service militaire obligatoire. Pour fixer le chiffre maximum des effectifs autorisés, le plan américain prend pour base le chiffre accordé aux puissances désarmées par les traités de Versailles et de Trianon soit, pour l'Allemagne, cent mille hommes.

On déclare, à la délégation américaine, que les principaux gouvernements ont été déjà mis au courant des grandes lignes de ce projet et l'on n'attend plus pour le déposer que la constitution du nouveau ministère français et l'arrivée à Genève de la délégation française.

La nouvelle a produit une émotion dans tous les milieux et particulièrement chez certains de nos alliés, où l'on considère que le nouveau projet, qui ne tient aucun compte des situations particulières, pas plus que de la densité des populations ni même des moyens de locomotion, laisserait l'Allemagne dans une situation particulièrement privilégiée.

La Conférence de Lausanne sera-t-elle ajournée ?

Londres, 25 mai. — On se montre très pessimiste au sujet de la conférence de Lausanne.

Dans certains milieux, on pense même — mais cette assertion ne s'appuie jusqu'ici sur aucun fait précis — que la conférence pourrait fort bien ne pas se réunir ou, si elle a lieu, elle serait de pure forme, à cause de la situation politique dans certaines parties du monde.

Une interpellation sur les Assurances sociales

Paris, 25 mai. — M. Valadier, sénateur d'Eure-et-Loir, ancien directeur des retraites et des assurances sociales au ministère du Travail, a déposé une demande d'interpellation au sujet de la loi des Assurances sociales, dont il propose une modification profonde. Il résume ainsi son point de vue :

« Des économies très appréciables de l'ordre d'un demi-milliard au moins, peuvent être réalisées par une opportune simplification administrative de la loi des Assurances sociales.

» Les employeurs y trouveront un allègement dans les formalités très abrégées, et les assurés par une perception plus rapide de leurs prestations.

» Pour cela, gardons-nous d'une mutualisation complète ou d'un étatisme absolu.

» Par contre, un contrôle mutualiste rigoureux et très étendu, avec liberté des caisses, les principes de la loi restant, bien entendu, intangibles ».

LE CONGRÈS SOCIALISTE

Le parti socialiste S. F. I. O. tiendra son vingt-neuvième congrès national, salle du gymnase Huyghens, 10, rue Huyghens, Paris, les 29, 30, 31 mai et 1er juin 1932. La première séance commencera dimanche 29 mai, à 9 h du matin.

A l'ordre du jour de ce Congrès figurent les questions suivantes :

1° Examen des rapports statutaires (secrétariat, trésorerie, contrôle, « Populaire », etc.) ; 2° L'attitude du groupe parlementaire dans la prochaine législature ; 3° Les élections sénatoriales d'octobre 1932 ; 4° Renouvellement des organismes centraux.

FAUT-IL CRAINDRE UN CONFLIT RUSSO-JAPONAIS ?

Kharbine, 25 mai. — L'arrivée du général Honjo à Kharbine coïncide avec les nouvelles annonçant que 128 colonnes japonaises avancent le long de la branche orientale du chemin de fer de l'est chinois et en aval de Soungari, et se rapprochent ainsi rapidement des frontières russes.

L'établissement d'un quartier général japonais à Kharbine a créé ici une profonde impression et on a généralement l'impression qu'un conflit russo-japonais ne tarderait pas à éclater.

Avis aux grands invalides de guerre

L'intendant militaire, chef de la Section départementale des Pensions nous communique ce qui suit :

La loi de finances du 31 mars 1932 vient de créer de nouvelles allocations aux grands invalides attribuables dans les conditions suivantes :

Article 145. — L'allocation dite 4 bis dont le taux varie de 500 à 4.000 francs. Cette allocation est allouée aux titulaires d'une pension de 95 % ou de 100 % pour plusieurs infirmités dont l'une atteint au moins 85 %.

Cette allocation se cumule avec les allocations 3 ou 4.

Exemples : le pensionné à 95 % dont le taux attribué se décompose comme suit :

1re infirmité	85 %
2me infirmité	40 %
3me infirmité	30 %
soit par calcul arithmétique	145 %

aura droit en plus de sa pension principale à

1° une allocation n° 3 de	1.120 fr.
2° une allocation n° 4 bis de	500 fr.
soit	1.620 fr.

2° Pensionné à 100 % dont le taux attribué se décompose comme suit :

1re infirmité	90 %
2me infirmité	65 %
3me infirmité	25 %
soit par calcul arithmétique	180 %

aura droit en plus de sa pension principale à :

1° une allcation n° 4 de	1.400 fr.
2° une allocation n° 4 bis de	1.000 fr.
soit	2.400 fr.

L'allocation 4 bis ne se cumule pas avec l'allocation n° 7 dont il sera question ci-dessous.

Toutefois, si les pensionnés en cause peuvent prétendre à la fois à ces deux allocations, la plus avantageuse leur sera attribuée, sauf option contraire de leur part.

Article 146. — L'allocation n° 5 bis de 15.000 fr. est élevée à 16.000 fr. pour les grands invalides bénéficiaires de l'article 10 de la loi du 31 mars 1919, réformés pour :

1° Cécité complète ;

2° Amputation de deux ou plusieurs membres ;

3° Paraplégie.

L'allocation n° 5 bis se cumule avec l'allocation n° 6 attribuée aux pensionnés ayant 100 % avec bénéfice de l'article 10 et de l'article 12.

Article 147. — L'allocation dite n° 7 appelée communément « coefficient d'aide » dont le taux varie de 100 à 1.000 fr., est accordée aux amputés d'un seul membre dans les conditions suivantes :

de 200 à 1.000 fr. pour les amputés du membre supérieur ;

de 100 à 1.000 fr. pour les amputés du membre inférieur.

Cette allocation est cumulable avec toutes les autres allocations sauf avec l'allocation n° 4 bis ci-dessus mentionnée.

Toutefois, les amputés pouvant prétendre aux allocations n° 4 bis et n° 7 se verront attribuer d'office la plus avantageuse sauf option de leur part.

Le point de départ de ces allocations nouvelles sera le 1er juillet 1932 pour tous ceux remplissant à cette date les conditions prévues par la loi, pour les autres de la date à partir de laquelle ces conditions seront remplies.

Ces nouvelles allocations sont attribuées sur demande à formuler à l'Intendant militaire, chef de la Section départementale des Pensions, Caserne Souham, rue des Casernes à Lille. Cet organe et son service de renseignements tiennent, à la disposition des pensionnés, les imprimés nécessaires et tous renseignements complémentaires.

Note très importante. — Les dispositions de cette nouvelle loi devant intéresser environ 2.500 grands invalides du département du Nord, il ne pourra être donné satisfaction immédiate à tous les pensionnés.

Ces derniers sont par conséquent avisés que les services de la Section départementale des pensions établiront les livrets par ordre d'échéance, ceux-ci étant envoyés à leurs titulaires 15 jours avant leur encaissement à la condition toutefois qu'ils aient adressé leur demande d'allocation nouvelle un mois avant la date fixée pour le premier paiement de leur trimestre régulier de pension.

La suspension provisoire des abonnements téléphoniques

Devant l'acuité de la crise actuelle, l'Association nationale des abonnés au téléphone, 4, rue Martel, Paris, avait demandé au ministre des P.T.T. de vouloir bien autoriser les maisons de commerce à suspendre temporairement et sans limite de durée, une ou plusieurs de leurs lignes téléphoniques, avec possibilité de les reprendre, sous le même numéro, dès que les circonstances le leur permettraient.

Le ministre des P.T.T. ayant décidé de faire droit à cette demande, le décret autorisant cette suspension temporaire des abonnements téléphoniques a été signé par le président de la République et sera publié au « Journal officiel ».

Les électeurs d'une commune du Var refusent de voter

Draguignan, 25 mai. — Dans les communes de Pignans et de Tourettes il devait être procédé dimanche aux élections municipales.

On n'a pu arriver à constituer le bureau de la section de vote. Il n'y eut ni candidats, ni électeurs. C'est la cinquième fois en moins d'un an qu'à Tourettes les habitants se refusent à voter pour constituer le Conseil municipal.

Le paiement de l'arriéré des dettes dues aux Etats-Unis

New-York, 25 mai. — On pense que d'ici à trois semaines plusieurs gouvernements étrangers signeront avec l'Amérique des accords assurant le paiement de l'arriéré des dettes de guerre s'élevant à 252 millions de dollars, dont le remboursement avait été ajourné l'année dernière par le moratoire Hoover.

Ces nouveaux paiements seraient effectués en dix ans, avec intérêt de 4 % au lieu de 3 %, conformément à la décision du congrès.

LES ÉTATS-UNIS convoqueront-ils une conférence économique internationale ?

New-York, 25 mai. — Le banquier bien connu Otto Kahn et l'industriel John Hays Hammond, en réponse à un questionnaire sur la crise économique qui leur avait été adressé par M. Nicholas Murray Butler, recteur de l'Université Columbia, ont suggéré la convocation d'une conférence internationale par le président Hoover.

LE MARÉCHAL HINDENBURG gracie un escroc qui fut son concurrent à la présidence du Reich

Berlin, 25 mai. — Le président Von Hindenburg a gracié un homme de loi nommé Gustave Winter, qui, bien que détenu pour escroquerie à la Maison d'arrêt de Bautzen, avait été son concurrent à la présidence du Reich.

Gustave Winter a été remis en liberté.

La démission du Gouvernement de Sao-Paulo

Londres, 25 mai. — Des renseignements parvenus de Rio de Janeiro et émanant de source sûre confirment que, dans la nuit du 23 au 24 mai, à Sao-Paulo, les bureaux de deux journaux adversaires de l'unité de front dans l'Etat de Sao-Paulo ont été saccagés et incendiés par la foule.

Les détachements de police montés appelés sur les lieux pour rétablir l'ordre ont dû intervenir vigoureusement. On prétend même qu'il y aurait des blessés et des morts.

Le calme a été complètement rétabli dans la matinée d'hier.

Les dernières nouvelles venues du Brésil annoncent qu'à la suite de ces troubles, le gouvernement de Sao-Paulo a démissionné.

AURAIT-ON DÉCOUVERT DES VESTIGES DE LA TOUR DE BABEL ?

Ann Arbour (Michigan), 25 mai. — Le docteur Leroy Waterman, professeur à l'Université de Michigan (Cleveland), qui dirige les fouilles archéologiques en Mésopotamie, annonce qu'il vient de découvrir les vestiges de la tour de Babel sur l'emplacement de l'ancienne ville d'Atchak.

Un mausolée à la mémoire du maréchal Cadorna

Palienza, 25 mai. — Le mausolée érigé au maréchal Cadorna a été inauguré sur les bords du lac Majeur. Le duc d'Aoste représentait le roi ; le ministre Ciano représentait le gouvernement. Assistaient également à la cérémonie : le maréchal Giardino et le député Del Croix, président de l'Association des anciens combattants. Dans une urne de porphyre ont été placées les cendres du maréchal.

Mme Thiercelin était morte quand son corps fut brûlé

Paris, 25 mai. — M. Kohn Abrest, directeur des Laboratoires de toxicologie, qui a procédé à l'examen du sang

(Wide World photos.)

LE GARGOISTE THIERCELIN *qui a été longuement interrogé*

prélevé sur le cadavre de Mme Thiercelin dont le cadavre fut retrouvé carbonisé dans un bois près d'Yerres, a constaté l'absence d'oxyde de carbone.

Cela permet d'affirmer que la malheureuse était morte lorsqu'elle a été portée sur le foyer qui a consumé son cadavre et par conséquent exclut, de nouveau, la possibilité d'un suicide.

LE CONGRÈS TRANSOCÉANIQUE A ROME

(Wide World photos.)

Notre photo représente les aviateurs qui traversèrent l'Atlantique et qui sont réunis en ce moment à Rome, apportant une couronne de fleurs au Monument du Soldat inconnu italien, place de Venise

L'Angleterre demande l'extradition de l'espion allemand Duquesne

New-York, 25 mai. — En vertu d'un mandat d'arrêt datant de 1918, l'Angleterre demande l'extradition de l'espion allemand Duquesne, que la police de New-York vient de livrer aux autorités fédérales.

Le prisonnier déclare maintenant être de nationalité anglaise, s'appeler Franck D. Craven et exercer la profession de critique dans une revue cinématographique. Il a même réclamé l'intervention du consul anglais. Le prisonnier prétend aussi être un agent de publicité chargé de faire de la réclame autour d'un ouvrage de Clément Wood : *L'homme qui tua Kitchener*. Mais bien qu'elle ne possède pas les empreintes digitales de Duquesne, la police affirme sa certitude de se trouver en face de l'espion.

LES OBSÈQUES DU VICE-AMIRAL GRASSET

Paris, 25 mai. — Les obsèques du vice-amiral Grasset, ancien chef d'état-major général de la marine, grand officier de la Légion d'honneur, ont été célébrées, ce matin, en l'église Saint-Ferdinand-des-Ternes.

MORT DE L'AMIRAL ALLEMAND RITTER

Berlin, 25 mai. — L'Amiral Ritter von Hipper, est décédé à l'âge de 69 ans. Il joua un rôle particulièrement important dans la fameuse bataille navale du Skagerrak, où il avait été chargé d'attirer sur le navire « Lutzow », qu'il commandait et qui fut coulé, au cours du combat, le gros des attaques britanniques. Chargé en août 1918 du commandement de la flotte, il démissionna peu après l'armistice.

MORT D'UN CÉLÈBRE PROFESSEUR BERLINOIS

Turin, 25 mai. — Le professeur Charles Benda, de Berlin, âgé de soixante-quatorze ans, pathologiste universellement connu, est décédé à l'hôpital Saint-Jean, après une maladie foudroyante.

Le professeur Benda, qui était à Turin depuis trois jours, a été soigné par ses amis, les professeurs Uffreduzzi et Morporgo, de l'Université de Turin.

Soixante-dix Birmans condamnés à mort

Rangoun, 25 mai. — Soixante-dix Birmans arrêtés à la suite des troubles qui ont éclaté au cours des mois derniers ont été condamnés à mort à Thayetmoyo. Vingt-deux autres seront déportés.

Trois tués dans un accident d'auto à un passage à niveau

Châteauroux, 25 mai. — Trois beaux-frères habitant Limoges, MM. Auguste Michaud, 50 ans, mécanicien ; Dominique Tissier, 61 ans, chef de train en retraite, et Lecour, représentant de commerce, venus à Argenton, pour assister à une cérémonie de première communion, regagnaient Limoges, ce matin, en automobile lorsqu'à un passage à niveau la voiture a été prise en écharpe par un train venant de la Châtre.

Sous la violence du choc, les trois voyageurs furent projetés au loin et tués sur le coup.

DE BON AUGURE....

L'unanimité a été enfin réalisée sans distinction d'opinion, mais... C'est entre tous les gourmets pour prendre rendez-vous au restaurant Lucas-Carton, 9, Place de la Madeleine, le moins cher parmi les meilleurs - ses salons - sa cave. Téléph. Anjou 10-79 et 22-90.

— Les étudiants en pharmacie de Paris, réunis en assemblée générale à leur association, le 25 mai, ont décidé une grève générale des cours et travaux pratiques pour les 27 et 28 mai.

Un cultivateur tue sa belle-sœur pour une question d'intérêts

Reims, 25 mai. — Un drame navrant s'est déroulé à Nogent-l'Abbesse, petite commune de la Marne, entre membres de la même famille que séparait une discussion d'intérêts à la suite d'une succession.

Un cultivateur de la commune, Victor Charnier, 57 ans, a tué sa belle-sœur, Lucie Quentinet, 63 ans, épouse de M. Prosper Bellavoine, brasseur à Isle-sur-Suippes, en tirant sur elle un coup de revolver à bout portant. La mort a été instantanée.

L'assassin, qui ne semble pas regretter son acte, a déclaré que sa belle-sœur avait cherché à vendre une maison qui appartient à la succession alors que celle-ci n'était pas encore liquidée.

Un aviateur américain va tenter la traversée du Pacifique : : : : :

(Wide World photo.)

L'AVIATEUR AMÉRICAIN NATHAN BROWNE *qui a reçu du ministère japonais l'autorisation de survoler le territoire, en vue d'un vol transpacifique dans le sens Est-Ouest. Il partirait de Seattle. Pour gagner le prix qui récompense cet exploit, Browne doit effectuer son vol avant le 1er juin.*

Tous les services postaux ont été suspendus en Chine du Nord

Pékin, 25 mai. — La grève postale de Changhaï s'est étendue dans la région de la Chine du Nord, où tous les services postaux ont été suspendus depuis ce matin.

Les employés syndiqués des P.T.T. de Pékin ont assuré aux autorités locales que les grévistes ne fomenteront aucun trouble. La ville reste calme.

LA GRANDE TOMBOLA de la Presse du Nord

LE PRIX DU BILLET EST D'UN FRANC.

— Le chef du Gouvernement italien a fait parvenir 100.000 lires à la famille de Endrez et 50.000 lires à la famille de Barla.

La rééducation des enfants atteints de paralysie infantile

On connaît le mal terrible qui, sous le nom de poliomyélite ou paralysie infantile, s'attaque aux enfants et les laisse presque toujours impotents.

Or, il est possible, dans certaines conditions, d'obtenir par la rééducation musculaire des guérisons véritablement merveilleuses. Cette méthode qui demande des soins assidus et persévérants pendant une période souvent assez longue est appliquée avec succès dans la colonie de Saint-Fargeau, magnifique établissement organisé à la manière d'un internat familial, pourvu d'appareils appropriés.

Fondé par Mme Delpech-Poïdatz qui, atteinte à l'âge de huit ans de quadraplégie flasque avait été guérie grâce à la méthode si simple de la rééducation musculaire. Il serait intéressant que cette fondation unique en France, fût plus connue car elle présente le caractère d'une œuvre d'intérêt général et peut rendre d'immenses services.

Nos lecteurs qui désireraient des renseignements plus complets peuvent s'adresser à la Colonie de St-Fargeau par Ponthiérry (Seine-et-Marne) dont le directeur leur fera parvenir le complément nécessaire d'information.

Une assemblée de la Chambre d'agriculture du Nord

La Chambre d'agriculture du Nord a tenu, hier, son assemblée générale ordinaire à la Préfecture, sous la présidence de M. Carlier-Caffieri.

L'assemblée a envoyé un télégramme de condoléances à Mme Doumer, et a adressé ses félicitations au nouveau Président de la République.

Le bureau pour 1932-33 a ensuite été constitué : Président, M. d'Hespel ; vice-présidents, MM. Carlier et Ghestem ; secrétaires, MM. Desprez et Outters ; trésoriers, MM. Caudrelier et Lauthez ; archiviste, M. de la Gorce.

Les comptes divers et les budgets ont tous été approuvés.

M. Achille Adou présenta un rapport sur la culture du houblon ; M. d'Hespel sur l'apprentissage agricole et sur les allocations familiales en agriculture ; M. Ghestem, sur le problème de l'entretien des cours d'eau ; M. Desprez, dans la question du blé, sur ses rapports avec la farine et le pain ; M. de la Gorce, sur la protection de l'élevage. Divers rapports furent ensuite présentés, sur le monopole de l'alcool industriel, par M. Lanthiez ; la revision des baux à ferme et des tribunaux d'agriculture, par M. Cartigny ; la production maraîchère, par M. Dorchies.

La séance s'est terminée par un vœu sur la réforme de la loi sur les assurances sociales, présenté par M. Vermersch, et approuvé à la commission et un autre touchant l'arbitrage ministériel dans les conflits hauts-fourneaux, présenté par M. Dufour.

A la Commission départementale de la natalité

La Commission départementale de la natalité s'est réunie hier, à la Préfecture, à 14 h. 30, sous la présidence de M. Bouhard, secrétaire général, et de M. Demolon, conseiller général.

Ce dernier signala que le vœu adopté par la Commission, concernant la vente de l'alcool, a été sanctionné par l'approbation de l'assemblée départementale.

Au sujet du vœu émis par les sages-femmes, il est entendu que leurs désiderata seront examinés par la Commission de la natalité lors de sa prochaine réunion.

L'étude des questions à l'ordre du jour du prochain Congrès de la natalité de Dijon est ensuite abordée.

Un rapport est présenté par MM. Watine et Dusaussoy sur les répercussions de la guerre, en ce qui touche la situation démographique du département au cours des prochaines années, et un autre par Mme Lorthiois, sur les maternités secrètes.

MM. Demollon, Coutel et Watine acceptent la mission de représenter l'assemblée au Congrès du 22 septembre prochain.

UN CHOMEUR FRAPPE LE MAIRE DE BARLIN QUI LUI PROPOSAIT DU TRAVAIL

Mardi, Emile Stein, âgé de 30 ans, journalier en chômage, se présentait à la Mairie de Barlin, pour solliciter un secours.

M. Mansauret, maire, lui proposa du travail, mais le chômeur répondit qu'il préférait un secours à du travail, se mit en colère et frappa le maire.

Celui-ci a déposé une plainte et Stein a été arrêté et écroué à la prison de Béthune pour coups à un magistrat.

TROIS JUMEAUX A HÉNIN-LIÉTARD

Mme Dufour-Hédin, âgée de 37 ans, demeurant rue Gambetta, à Hénin-Liétard, dont le mari est forgeron, vient de voir son foyer agrandi de trois jumeaux. Mme Dufour avait déjà un enfant.

Une fillette a la jambe fracturée par une auto, à Isbergues

Mercredi, la jeune Paule Berthelot, âgée de 7 ans, qui revenait de l'école, a été renversée par une camionnette conduite par M. Jean Delman, 17 ans, garçon boucher.

La fillette a eu la jambe fracturée.

— Les fortifications destinées à protéger la Prusse orientale qui avaient été mises à l'étude, l'an dernier, par le gouvernement du Reich, seront prochainement exécutées par plusieurs entreprises allemandes qui emploieront, dans ce but, des travailleurs volontaires.

— Le Gouvernement italien a décidé d'offrir au Gouvernement hongrois, un nouvel aéroplane qui s'appellera, comme le précédent, « Justice pour la Hongrie ». Une colonne en marbre sera en outre érigée sur le lieu de l'accident qui coûta la vie aux deux aviateurs hongrois.

Dernière Heure

Le Cabinet national japonais

Tokio, 25 mai. — Le Cabinet d'Union nationale qui vient d'être définitivement formé est composé des personnalités suivantes :

Président du Conseil et Affaires étrangères : vicomte Saito ; ministre de l'Intérieur : baron Yayamoto ; Guerre : général Hayashi ; Finances : M. Korekiyo-Takahashi ; Marine : amiral Keisuke-Okada ; Justice : M. Matsukichi-Koyama ; Instruction : M. Ichiro-Hatoyama ; Agriculture et Forêts : M. Fumio-Goto ; Transports : M. Hiroshi-Minami ; Affaires d'outre-mer : M. Ryutaro Wagai ; Commerce et Industrie : baron Kumakichi-Wakajima ; Chemins de fer : M. Chuzo-Mitsuchi.

On voit par la liste ministérielle ci-dessus que les deux principaux partis politiques, le parti Minseito (libéral) et le parti Seyukai (conservateur) sont représentés dans le nouveau Cabinet.

LE DUC ET LA DUCHESSE DE BRABANT VOGUENT VERS MARSEILLE

Batavia, 25 mai. — Le prince et la princesse héritiers de Belgique, duc et duchesse de Brabant, qui voyagent incognito sous le nom de comte et comtesse de Rethy, sont partis, pour Marseille, à bord du paquebot « Balcoran ».

Dernières Nouvelles Sportives

WATER-POLO

La composition de l'équipe parisienne qui rencontrera samedi l'équipe du Nord

Paris, 25 mai. — L'équipe de Paris de water-polo qui rencontrera samedi soir, l'équipe du Nord à l'occasion du match de sélection Possibles contre Probables, qui aura lieu à la piscine de la Gare, a été constituée comme suit : But : Zurfluch (Libellule) ; arrières : Pérol (C.L.S.), Sourdet (C.N.P.) ; demi : Thévenon (Libellule) ; avants : Leber (Libell.), Parent (ASPP), Cuvilly (C.N.P.).

Remplaçants : Laot (A.S.P.P.), Fusani (S.C.U.F.).

NATATION

Taris bat un record du monde

Paris, 25 mai. — Ce soir, à la piscine Auteuil-Molitor, le nageur Jean Taris a battu le record du monde des 1.000 mètres, nage libre, qui était détenu par le Suédois Arne Borg, en 13'2". Taris a réussi à battre l'ancien record de 4'' 1/5, soit en 12'57'' 3/5. Ce temps constitue le nouveau record de France qui était de 13'2'' 1/5. Le temps de Taris constitue également le nouveau record d'Europe, l'ancien record du Suédois Borg étant aussi record d'Europe.

Ensuite, Mlle Godard a'est attaquée à son record des 200 mètres, nage libre, qui était de 2'45'', de 2 secondes, réalisant le temps de 2'42''.

BOXE

A la salle Wagram

Paris, 25 mai. — Angelmann bat Gydé aux points. — Combats préliminaires : L'espoir Sochet a battu Zito, tandis que Preys et Pinson ont fait match nul. — En huit reprises : Vitez a battu Delové ; Bouché bat Forgeon par k.o. au 2e round.

Renseignements commerciaux

COTONS

LIVERPOOL, 25 mai.

Cours officiels : 1.056 ; Américain, baisse 9 ; livraison baisse 9 ; Egyptien, baisse 9 à 10.

New-York			Nouv. contr.		New-Orléans	
Terme	Préc.	Jour			Préc.	Jour
Disp.	5.73	5.75	—.—	—.—	5.75	5.72
Juin	5.61	5.58	—.—	—.—		
Juillet	5.66	5.67	—.—	—.—	5.70	6.68
Août	5.74	5.75	—.—	—.—	—.—	—.—
Sept.	5.84	5.82	—.—	—.—	—.—	—.—
Octobre	5.91	5.91	—.—	—.—	6.85	6.87
Nov.	5.97	5.97	—.—	—.—		
Déc.	6.04	6.04	—.—	—.—	6.03	6.01
Janvier	6.12	6.12	—.—	—.—	6.09	6.07
Février	6.19	6.19	—.—	—.—		
Mars	6.27	6.27	—.—	—.—	6.24	6.22
Avril	—.—	6.34	—.—	—.—		
Mai	—.—	6.41	—.—	—.—	6.61	—.—

Recettes. — Aux ports de l'Atlantique, 1.600 ; aux ports du Golfe, 7.000 ; aux ports du Pacifique, nulles ; dans les villes de l'intérieur, 3.000.

Exportations. — Pour la Grande-Bretagne, 7.000 ; France et Continent, nulles ; Japon et Chine, 4.000.

CHANGES A L'ETRANGER

Londres : Sur Paris, 93.43 ; sur Bruxelles, 263.30 ; Esc. hors banque, 1 3/16 à 3 1/2 ; Prêt à court terme, 3/4 à 1.

New-York : Sur Paris, 3.95 ; Câb. transf., 3.99 1/2 ; sur Bruxelles, 14.02 1/2.

SUCRES. — Cuba, prompte livraison, 258 ; à terme : sur juillet, 61 ; septembre, 66 ; octobre, 71 ; décembre, 75 ; janvier 77 ; mars, 81 ; mai, 87. — Ventes, 9.000 tonnes.

LES VENTES DE LAINES

Brisbane, 25 mai. — Pendant cette série d'enchères, qui dura sept jours, il fut offert 85.000 balles environ, dont 10.000 furent retirées de la vente par les propriétaires. En clôture, l'on ne relève guère de modifications sur l'ouverture. Certains jours les cours montrèrent de ci de là quelques irrégularités dont les acheteurs surent profiter.

Londres, 25 mai. — Marché inchangé sur la veille. Anglais et Allemands principaux acheteurs. On a retiré environ 25 %.

Revue du marché de New-York

New-York, 25 mai. — Le marché est de nouveau emprint de lourdeur au début de la séance. Le sentiment général semble assez peu optimiste et l'on remarque une affluence de réalisations. Sous la conduite des ferroviaires, la baisse s'accentue par la suite pour une bonne partie de la cote. Il n'est pas question de la moindre velléité de résistance. La cote rétrograde d'une façon à peu près continue. Les différences sont sensibles pour plusieurs titres, notamment Norfolk et Western. La clôture n'apporte aucun changement.

Feuilleton du « Journal de Roubaix » du 26 mai 1932 N° 15

LA TUTELLE DE GEORGETTE

PAR

ARTHUR DOURLIAC

Pour la première fois, Albert eut bien voulu discuter, mais, habitué à l'obéissance passive, ce n'était pas le moment de faire acte d'indépendance et, résigné, il prit congé de sa cousine sans avoir encore épelé le mot : « Amour ».

Pendant que la voiture l'emportait vers la gare voisine, à l'aube naissante, sa pensée retournait obstinément vers le château encore endormi... il lui semblait que ce mois si court, trop court ! avait comme un éclair et pourtant emplissait sa vie !

Parmi tous les pays parcourus, les sites admirés, nul ne valait ce petit coin d'Auvergne, ni cette allée de tilleuls « l'arbre des Fiancés », dont une robe claire balayait les feuilles mortes « en forme de cœur ».

Hermine n'avait pas dormi beaucoup cette nuit-là : nerveuse, agitée, attentive au moindre bruit, elle tressaillait au grincement lugubre de la girouette et, quand le sourd roulement de la voiture ou voyageur traversa ses épais rideaux, elle cacha son visage dans son oreiller...

Assise à sa toilette, elle s'interrogea sévèrement : Que se passait-il en elle ? Comment était-elle si peu maîtresse de ses nerfs ? En quoi le départ d'un cousin, presque inconnu la veille, la bouleversait-il à ce point ? Son cœur s'était-il donné à son insu ?

Ce n'était pourtant pas une romanesque éprise de chimères et caressant « l'Oiseau bleu ». Calme, sérieuse et fière, elle était inaccessible aux séductions vulgaires... mais toutes les femmes aiment à consoler et elle ne devait plus oublier celui dont elle avait séché le larmes. Et lui ?

Etouffant un soupir, elle ouvrit sa fenêtre pour rafraîchir son front brûlant...

Une branchette de tilleul, fraîchement coupée, était posée sur le balcon de pierre...

Était-ce le vent qui l'y avait apportée ?

Les scrupules du baron

Et sa vocation ?

Hermine l'avait à peu près oubliée. Heureusement, de son côté, Monsieur de Sambly avait réfléchi.

Durant ces longues nuits d'insomnie et de souffrance où sa nièce lui prodiguait les soins d'une fille, son âme s'était amollie et, sur les pas légers de la future novice, une ombre, jadis importune, s'était glissée dans la chambre... l'ombre d'un frère tendrement aimé... jamais oublié tout à fait...

De vingt ans plus âgé que son cadet, le baron l'avait élevé comme un fils, renonçant au mariage pour se consacrer à cette tâche et en faire un gentilhomme accompli, digne de son nom et de sa race qu'il le chargeait de perpétuer. Aussi sa révolte l'avait-elle doublement indigné et ne la lui avait-il jamais pardonnée, s'efforçant de chasser jusqu'à son souvenir.

Mais, à cette heure, dans les traits délicats de la jeune fille, il se complaisait à retrouver ceux de l'adolescent qui avait égayé son âge mur et le grand-père indulgent s'éveillait-il dans le tuteur troublé.

Pour la première fois, devant ce fin visage, auréolé de cheveux blonds destinés à tomber sous le ciseau, il se demanda s'il avait bien rempli son devoir? S'il avait bien remplacé le père ? S'il n'aurait pas à lui rendre à son tour des comptes sévères ?

Avait-il fait, pour sa nièce, ce qu'il aurait fait pour sa fille ? L'avait-il guidée, protégée, soutenue, contre les autres et contre elle-même ? Avait-il cherché à la lire dans son âme, à scruter sa conscience ? A peser sa vocation?

Enfin s'il ne l'avait pas lui-même poussée vers le cloître, ne lui en ouvrait-il pas un peu vite la porte ?

Elle avait grandi à l'ombre de ses murs, tenue à l'écart de tous les plaisirs, de toutes les séductions du monde et si, en pleine floraison, elle voulait renoncer à toutes les joies de la terre, savait-elle bien ce qu'elle abandonnait ? La plus simple loyauté ne lui commandait-elle pas d'éclairer son ignorance ?

Cette conviction entrée dans son esprit, Monsieur de Sambly, qui n'était pas l'homme des demi-mesures, notifia sa décision à sa nièce. Il ne blâmait pas sa vocation ; il ne souhaitait pas l'en détourner, il la priait seulement d'ajourner son entrée au couvent, afin de pouvoir comparer l'existence mondaine et la vie monastique et de se prononcer en connaissance de cause.

Et Hermine, qui, la veille, eut sans doute protesté, acquiesça de bonne grâce à cet arrangement.

La première année passa comme un songe, un songe délicieux ! La fleur d'espérance, germée en l'âpre terre d'Auvergne, avait jeté des racines si profondes que ni le froid glacial de l'absence, ni la brûlante atmosphère parisienne ne devait réussir à le flétrir.

En effet, le baron avait largement fait les choses, donnant des fêtes, des réceptions, auxquelles se pressait l'élite du noble Faubourg, attirée par le prestige du nom, la beauté de la jeune fille et le chiffre de sa dot.

Faisant bon marché de sa misanthropie et de ses goûts de retraite, Monsieur de Sambly la conduisait lui-même au bal, à l'Opéra, au Bois, partout où ce que l'on appelle « le Monde » tient ses grandes assises, déroule ses pompes, rend ses arrêts... et partout c'était la même sensation, les mêmes adulations, le même encens.

Certes le baron n'aurait pu faire davantage pour sa fille !

Mais pour sa nièce ?

Qui sait ? Malgré sa haute raison, Hermine se flattait peut-être de porter un jour un autre titre. Elle n'avait pas revu son cousin qui, obéissant au désir paternel, avait suivi aux Indes, l'explorateur princier... Mais « on revient de Palestine »... et des Indes ! et, comme les châtelaines du vieux temps, elle attendait, patiente, le retour de son chevalier.

Le baron ne lui en parlait jamais ; d'un caractère peu expansif et taxant volontiers de faiblesse le moindre abandon, ce silence n'avait rien d'extraordinaire...

En revanche, il témoignait maintenant à sa pupille une bienveillance particulière, provoquant sa confiance et paraissant apprécier de plus en plus l'élévation de ses idées, la solidité de ses principes, la noblesse de ses sentiments. Un jour, il alla jusqu'à lui dire :

— Vous êtes une vraie Sambly, ma nièce.

C'était, à ses yeux, le plus bel éloge.

Loin de la presser de faire un choix, il approuvait simplement ses refus. Sans doute, elle en avait fait un meilleur !

Parfois, elle se flattait qu'il l'avait deviné et que s'il les avait séparés, c'était pour les éprouver l'un et l'autre...

Un jour, un entrefilet de journal fit battre son cœur à coups précipités : Le prince Henri, retour de l'Inde, débarquait en Angleterre avec sa suite. La semaine suivante, une lettre d'Albert annonça la prochaine arrivée de Son Altesse à Randan, chez la comtesse de Paris, d'où il se rendrait chez son féal Sambly, en signe d'amitié et d'estime.

Cette haute faveur, habilement provoquée par Albert de Sambly, fut loin d'enchanter le vieux gentilhomme.

Sans soupçonner le sentiment germé à son insu chez les deux jeunes gens, il désirait éviter tout rapprochement. Mais on ne décline pas une visite princière et l'on ne ferme pas sa porte à un hôte de sang royal, comme au traître Bourbon.

Faisant contre mauvaise fortune bon cœur, il se disposa à recevoir dignement le cousin du roi au manoir féodal qui n'avait pas reçu pareil honneur depuis Louis XIV.

Hermine, très troublée, pensait à la venue de celui qui lui causait plus d'émoi qu'un souverain en personne et passait par des alternatives d'espoir et de découragement...

On était au commencement d'automne et, sous la voûte des tilleuls jaunissants, elle évoquait les heures si douces qui allaient peut-être revenir. Avec l'intuition des âmes très aimantes, elle sentait bien qu'elle était aimée alors... Mais aujourd'hui, après cette longue absence?... Et elle regardait parfois une branchelette desséchée...

Aussi lorsque les voitures du baron, qui était allé lui-même quérir ses hôtes à la gare, les déposèrent devant le perron, à peine répondit-elle au courtois compliment du jeune prince, toute émue à la vue de son cousin, roulant entre ses doigts une feuille de tilleul et qui la regardait sans mot dire...

Mais son silence était si éloquent!

« La roche qui parle »

— J'espère bien que vous n'avez pas touché un mot de cela à votre cousine...

— J'attendais votre réponse, mon père.

— Ma réponse, c'est: Non.

Ce non, énergiquement accentué, ne suffit pas à déconcerter le jeune homme.

— Qu'avez-vous donc à lui reprocher, mon père, questionna-t-il, avec une respectueuse fermeté.

— A elle, rien ; à sa mère, tout.

Ce fut